



**LES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE
ONE TECH HOLDING EN DATE DU 26 MAI 2022**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire constatant que les actionnaires présents ou représentés réunissent 79,847 % du capital social, ratifie en conséquence les modes et les délais de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société et du groupe One Tech, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat bénéficiaire relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2021 qui s'élève à 18 136 484,670 TND comme suit :

Résultat de l'exercice 2021	18 136 484,670
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
Résultats reportés (dividendes imposables)	99 625 120,221
<hr/>	
S/Total	118 016 719,441
Réserves légales	2 680 000,000
Fonds social	180 000,000
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
Résultats reportés (dividendes imposables)	114 901 604,891
<hr/>	

L'Assemblée prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Résultats reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
Prime d'émission	32 669 653,000
<hr/>	

Sur proposition du Conseil d'Administration de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un dividende de 0,230 dinars par action correspondant à la somme globale de 18 492 000 Dinars à prélever sur la prime d'émission.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du 10 Juin 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, et l'article 26 des statuts, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 50 000 DT Brut par administrateur au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide le renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour une période de trois ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 :

- Monsieur Moncef Sellami ;
- Monsieur Hedi Karim Sellami ;
- Monsieur Slim Sellami ;
- Monsieur Riadh Cherif ;
- Monsieur Zouhaier Ben Khelifa ;
- Ekuity Capital, représentée par M. Abdullah youssef Al-Shaijie ;
- Le fonds Maghreb Private Equity Fund III PCC, représentée par M. Ziad Oueslati ; et
- Le fonds AFRICINVEST FUND III LLC, représentée par M. Karim Trad.

En outre et conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée prend acte et agrée les nouvelles fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés.

Les administrateurs acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées, en remercient les actionnaires et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

Par ailleurs, Monsieur le président remercie les administrateurs indépendants sortants Messieurs Ezzeddine Saidane et Ahmed Friaa pour leur engagement et leur contribution positive au développement de la Société et leur souhaite toute la réussite dans la réalisation de leurs futurs projets.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Suite à l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration réuni en date du 24 Mars 2022 objet de publication au bulletin officiel du CMF et à la BVMT et dans deux journaux quotidiens et après la sélection effectuée par le comité de nomination des membres indépendants au Conseil d'Administration de la Société créée par décision de ce dernier, l'Assemblée Générale approuve la candidature des deux (2) membres indépendants retenues et ce pour une période de trois ans couvrant les exercices 2022/2023/2024 renouvelable une seule fois, et qui sont :

- Madame Leila Ouled Ali,
- Monsieur Mehdi Houas.

Les administrateurs élu(e)s acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées, en remercient les actionnaires et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

Suite à l'appel à la candidature lancé par le Conseil d'Administration réuni en date du 24 Mars 2022 objet de publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT et dans deux journaux quotidiens et après désignation du représentant des actionnaires minoritaires par l'Assemblée Générale Elective réunie au même jour que la présente Assemblée Générale Ordinaire, cette dernière ratifie cette désignation et approuve la nomination de Madame Naila BSIRI, pour une période de trois ans couvrant les exercices 2022/2023/2024.

Madame Naila BSIRI accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées, en remercie les actionnaires et déclare qu'elle n'exerce aucune fonction et n'est frappée d'aucune incompatibilité susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide le renouvellement du mandat de la société « Cabinet Zahaf & Associés » représentée par Monsieur Ahmed Rekik et le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Walid Masmoudi en qualité de commissaires aux comptes, et ce pour une nouvelle durée de trois ans se terminant avec la tenue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

Monsieur Ahmed Rekik représentant de la société « Cabinet Zahaf & Associés » et Monsieur Walid Masmoudi représentant du cabinet MAZARS déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent en outre, qu'ils n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

ONE TECH HOLDING

16 Rue des entrepreneurs Zone industrielle
 Charguia II
 2035- Ariana

Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2021
 (Selon PV de l'AGO du 26 Mai 2022 ayant approuvé les états financiers arrêtés au 31/12/2021)

ACTIFS	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	CAPITAUX PROPRES	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS					
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles	144 421	144 421	Capital social	80 400 000	53 600 000
Moins : amortissement	-133 555	-107 111	Réserves légales	8 040 000	5 360 000
S/Total	10 866	37 310	Fonds social	352 307	180 552
Immobilisations corporelles	10 697 387	9 599 751	Prime d'émission	14 177 653	32 669 653
Moins : amortissement	-2 972 987	-2 631 127	Resultats reportés	115 156 718	126 680 233
S/Total	7 724 400	6 968 624	Total des capitaux propres après affectation du resultat de l'exercice	218 126 678	218 490 438
Immobilisations financières	210 653 486	209 200 093			
Moins : Provisions	-235 387	-4 160 978	PASSIFS		
S/Total	210 418 099	205 039 115	Passifs non courants		
Total des actifs immobilisés	218 153 365	212 045 049	Emprunts	7 271 074	10 275 135
Autres actifs non courants	1 894 046	610 867	Provision pour risques et charges	335 000	275 000
Total des actifs non courants	220 047 411	212 655 916	Total des passifs non courants	7 606 074	10 550 135
ACTIFS COURANTS			PASSIFS COURANTS		
Stocks	0	0	Fournisseurs et comptes rattachés	592 974	680 880
Moins : Provisions	0	0	Autres passifs courants	19 406 680	14 393 558
S/Total	0	0	Autres passifs financiers	3 112 617	3 143 950
Clients et comptes rattachés	2 325 400	1 529 691	Concours bancaires	0	0
Moins : Provisions	0	0	Total des passifs courants	23 112 271	18 218 388
S/Total	2 325 400	1 529 691	Total des passifs	30 718 345	28 768 523
Autres actifs courants	4 973 851	13 793 111	Total capitaux propres et passifs	248 845 023	247 258 961
Moins : Provisions	0	0			
S/Total	4 973 851	13 793 111			
Placements et autres actifs financiers	21 304 341	19 170 150			
Liquidités et équivalents de liquidités	194 020	110 093			
Total des actifs courants	28 797 612	34 603 045			
Total des actifs	248 845 023	247 258 961			

ONE TECH HOLDING16 Rue des Entrepreneurs ZI Charguia II
2035 ARIANA**Tableau d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat 2021**

DESIGNATION	Capital souscrit	Primes liées au capital	Actions Propres	Réserves légales	Fonds social	Résultat reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2020	53 600 000	46 069 653	0	5 360 000	552	100 779 400	26 080 833	231 890 438
Affectation du résultat bénéficiaire 2020(AGO du 05 Mai 2021)				0	180 000	25 900 833,0	-26 080 833	0
<i>Dividendes</i>		-13 400 000						-13 400 000
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2020 après affectation Résultat	53 600 000	32 669 653	0	5 360 000	180 552	126 680 233	0	218 490 438
Augmentation du capital social	26800000					-26800000		0
Résultat de la période (Exercice 2021)							18136484,67	18 136 485
Dépenses sur fonds social					-8246			-8 246
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2021	80 400 000	32 669 653	0	5 360 000	172 307	99 880 233	18 136 485	236 618 678
Affectation du résultat bénéficiaire 2021(AGO du 26 Mai 2022)				2 680 000	180 000	15 276 485	-18 136 485	0
<i>Dividendes</i>		-18 492 000						-18 492 000
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2021 après affectation Résultat	80 400 000	14 177 653	0	8 040 000	352 307	115 156 718	0	218 126 678



Liste des membres du conseil d'administration de One Tech Holding

Membre du conseil	Représenté par	Date expiration mandat	Activité professionnelle et/ou objet social	Mandats dans autres Conseils d'Administration
Moncef Sellami	Lui-même	2022/2023/2024	Président du Groupe One Tech	Tunisie Câbles, TTE International, Techniplast Industrie, One Tech Business Solutions, ELEONETECH, FUBA PCT, Grand Maghreb Media, One Tech Africa
Hedi Karim Sellami	Lui-même	2022/2023/2024	Directeur Général OTH et Administrateur délégué Tunisie Câbles	Tunisie Câbles, TTE International, One Tech Business Solutions, Fuba PCT, Stucum, One Tech E&C, One Tech Mobile, ACT
Slim Sellami	Lui-même	2022/2023/2024	Directeur Général Adjoint OTH	FUBA, ELeonetech, One Tech Business Solutions, Techniplast industrie, TTE INTERNATIONAL, One Tech E&C, KCM Financière, Alpha Hyundai Motor
Mehdi Houas	Lui-même	2022/2023/2024	Chef d'entreprise	Groupe Talan
Leila Ouled Ali	Lui-même	2022/2023/2024	Consultante et directeur à l'ANME	
Zouhaier Ben Khelifa	Lui même	2022/2023/2024	Conseiller financier OTH	Fuba PCT, Helioflex, One Tech E&C
Riadh Cherif	Lui même	2022/2023/2024	PDG des sociétés : les ateliers mécaniques et Industrielles « SAMI », EL MOUBARED et CEA.	Compagnie d'exploitation agricole « CEA », Société El Moubared, les ateliers mécaniques et Industrielles « SAMI », et la société « 2PM »
Naila Bsiri	Représentante des actionnaires minoritaires	2022/2023/2024	Directeur Général Taysir microfinance	Taysir microfinance
Le fonds AFRICINVEST FUND III LLC	Karim TRAD	2022/2023/2024	Fonds de capital investissement	
Le fonds Maghreb Private Equity Fund III PCC	Ziad Oueslati	2022/2023/2024	Fonds de capital investissement	Tejra, Inpackt, Servicom, Maille Club
EKIVITY CAPITAL	Abdullah Youssef Al Shaijie	2022/2023/2024	Investissement touristique	STKE, SOGES, Almaviva Tunisie, STAR, LILAS-SAH, Amen Bank, Céréalis, Unimed, GMO, Echifa Immobilière, Aziza Commerce, Wallys Car et SOMIPEM.